

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°84-518 du 26 Décembre 1984
portant transmission à l'Assemblée Nationale
Révolutionnaire des Projets de lois portant
programme de production et d'investissement
et loi de finances pour la Gestion 1985

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les
Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;

VU le Décret n° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du Con-
seil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

Le Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin et
le Conseil Exécutif National entendus en leur session conjointe du
20 Décembre 1984.

DECRETE :

Les projets de loi dont la teneur suit seront présentés
à l'Assemblée Nationale Révolutionnaire par le Ministre Délégué
auprès du Président de la République Chargé du Plan et de la Statis-
tique, et le Ministre des Finances et de l'Economie qui sont char-
gés d'en exposer les motifs et d'en soutenir les discussions.

Projets de Loi portant programme de production et d'investissement
et Loi de Finances pour l'exercice 1985.-

Exposé des motifs

Camarade Président,

Le présent décret de saisine a pour objet de dégager les caractéristiques essentielles des projets de programme national de production et d'investissement et de budget de fonctionnement pour l'année 1985.

Il comporte trois parties :

- 1°) Les éléments caractéristiques de la conjoncture politique, économique et socio-culturelle qui prévaudra au cours de l'année 1985 sur le plan national, régional et international.
- 2°) Les données des avant-projets du programme de production et d'investissement et du budget de fonctionnement de l'Etat.
- 3°) Quelques recommandations faites en vue de la mise en oeuvre diligente et conséquente des actions et mesures retenues.

Première Partie : Données de conjoncture

La récession économique qui s'est amorcée en 1980 s'est poursuivie jusqu'à ce jour et a donné au développement économique et social mondial le coup de frein le plus sérieux qu'on ait enregistré depuis la dépression des années 1930. L'environnement international et régional a fortement influencé les performances de l'Economie Béninoise dont la situation est devenue particulièrement préoccupante.

En effet, la baisse du taux d'inflation dans les pays industrialisés et la modération du prix du pétrole qui ont contribué à une certaine reprise de l'activité économique dans ces pays n'ont pas encore eu d'effet appréciable sur les économies des pays en développement dont le nôtre.

A - L'économie internationale

La situation économique mondiale se caractérise :

1°) dans les pays industrialisés par :

- l'amorce d'une reprise, particulièrement aux Etats-Unis
- une baisse de l'inflation à un taux moyen de 5,2 % depuis 1983
- un chômage persistant, qui a atteint un taux de 9 % en 1982. En valeur nominale, le nombre de chômeurs est passé de 29,9 millions en 1982 à 32,5 millions en 1983 dans les pays de l'OCDE et se maintient à ce niveau en 1984.

2°) dans les pays exportateurs de pétrole, par :

- de sérieuses difficultés d'écoulement ;
- une inorganisation interne et une dépendance technologique vis-à-vis des économies avancées ;
- une baisse remarquable des revenus pétroliers corrélative à la chute des exportations.

3°) dans les pays producteurs de matières premières autres que le pétrole par :

- une baisse en valeur de 2 % durant le 2^e semestre 1983 des exportations de leurs produits due au ralentissement de la demande ;
- un alourdissement de la dette extérieure.

B - La situation des pays de la sous-région Ouest-Africaine.

Les pays ouest-africains confrontés aux problèmes de la conjoncture internationale et aux méfaits de la sécheresse traversent d'énormes difficultés économiques. Face à cette situation bon nombre de ces pays ont opté pour une politique de mesures d'austérité.

Par ailleurs il apparaît que l'alourdissement de la dette extérieure a conduit la plupart de ces pays à faire recours à un rééchelonnement de leur dette et à un ou plusieurs prêts d'ajustement structurel.

Devant cette situation difficile, les perspectives pour les pays de la sous-région Ouest-Africaine restent sombres et le renforcement de la Coopération Sud-Sud s'avère indispensable.

C - La Conjoncture Economique Nationale.

La République Populaire du Bénin n'a pas été épargnée par les effets néfastes de la crise économique mondiale. Ces effets ont été accentués au cours de l'année 1983 par les mesures protectionnistes prises par certains pays de la sous-région. Ils se caractérisent par :

- 1°) Le niveau bas de la production, notamment dans le domaine agricole qui enregistre depuis 1977 un déficit hydrique sérieux.
- 2°) La baisse sensible des activités commerciales et du niveau général de l'économie béninoise:
 - le commerce intérieur reste mal organisé et mal contrôlé ;
 - le commerce extérieur reste profondément déséquilibré.

Le PIB au prix du marché en termes courants, est passé de 366,82 milliards de F CFA en 1982 à 405,65 milliards en 1983, soit un ^{taux} d'accroissement de 10,59 % .

En 1984, les prévisions du PIB laissent apparaître une augmentation de 7,7 % par rapport à l'année 1983 soit en valeur absolue 436,89 milliards de F CFA, ce qui correspond à une diminution en termes constants de 4,3 % si l'on admet un taux d'inflation de 12 %. Cette diminution est due à la mauvaise tenue du Secteur tertiaire qui en termes prévisionnels n'augmente en valeur que de 3,8 % contre 17,3 % et 13,9 % pour les secteurs primaire et secondaire.

- 3°) Les difficultés de trésorerie des banques nationales dues au non remboursement par les entreprises publiques et semi-publiques de crédits à elles consentis.

Deuxième Partie

Données des avant-projets du programme de production
et d'investissement et du budget de fonctionnement

A. Budget de fonctionnement

Il est équilibré en ressources et en emplois à 50.768.400.000 F contre 55.914.549.000 en 1984 soit une baisse de 9,3 %. Au niveau des emplois, ce budget prend en compte la prise en charge des agents permanents de l'Etat émergeant au budget des collectivités locales.

L'équilibre a été réalisé à partir des ressources traditionnelles du budget de fonctionnement et du transfert d'une partie des ressources hors-budget de fonctionnement qui se chiffrent à 3.600.512.017 F CFA.

Le présent projet de budget confirme la tendance à la baisse amorcée depuis 1983.

B. Les objectifs de production :

Les objectifs de production pour l'année 1985 concernent principalement deux secteurs : l'agriculture et l'industrie.

1°) L'Agriculture :

Les prévisions de production agricole faites par les CARDER font ressortir de légères augmentations de production pour la campagne 1985 - 1986 par rapport à celles de la Campagne précédente ; conséquence de l'exécution de grands projets de développement rural intégré dans notre pays. Ces prévisions s'établissent comme suit :

.../...

Prévision de production agricole pour 1984-1985
et 1985 - 1986

Cultures Vivrières	Prévisions 1984 - 85		Prévisions 1985 - 1986	
	Superficie (Ha)	Production (T)	Superficie (Ha)	Production (T)
Maïs	504 155	376 308	509 940	388 621
Sorgho	109 700	76 364	114 300	81 730
Riz	8 160	9 115	8 780	9 785
Manioc	93 067	567 722	98 628	730 435
Igname	82 245	679 625	91 207	791 898
Haricot	81 289	41 014	74 700	31 330
<hr/>				
Cultures <u>Industrielles</u>				
Arachide	87 360	61 395	92 250	67 600
Coton	45 445	49 182	59 185	50 182
Tabac	868	449	950	510

Source : DEP / MDRAC

Ces prévisions peuvent paraître optimistes par rapport à celles de 1984 - 1985 en ce qui concerne le coton notamment. Mais il convient de noter que les dispositions prises pour le financement des actions de tous les CARDER du pays permettent d'escompter la réalisation de ces objectifs dans les proportions satisfaisantes.

Dans le domaine de la production animale l'augmentation constatée depuis ces dernières années doit se poursuivre grâce à l'exécution des divers projets d'élevage chez nous. Il en est de même pour la production forestière.

Evolution de la production animale de 1981 à 1984
et prévisions de 1985

ANNEES	BOVINS	OVINS	CAPRINS	PORCINS	VOILAILLES
1981	845.570	1.005.023	958.634	473.986	12.000.000
1982	862.481	1.035.173	987.634	497.685	13.000.000
1983	879.731	1.066.228	1.017.014	522.569	15.870.000
1984	897.325	1.086.215	1.047.525	548.698	18.250.000
1985	915.272	1.131.162	1.078.951	576.132	20.988.076

Source : DEP/MDRAC.

2°) L'Industrie :

Le secteur industriel doit être dynamisé au cours de l'année 1985 pour pouvoir pleinement jouer son rôle de moteur du développement économique du BENIN. Ainsi il doit être résolu le problème de son approvisionnement en matières premières et de l'écoulement de ses produits.

C)- Les ressources et les emplois

1°) Les ressources

a) Ressources d'origine interne

- Ressources traditionnelles du budget de fonctionnement	47.167.887.983
- Transfert d'équilibre	3.600.512.017
- Ressources hors budget de fonctionnement	5.562.687.983
- Autres ressources d'origine interne	6.025.542.000

T O T A L 62.356.629.983

Soit SOIXANTE DEUX MILLIARDS TROIS CENT CINQUANTE SIX MILLIONS SIX CENT VINGT NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT TROIS F. CFA.

.../...

b) Ressources d'origine externe

- Prêts transitant par la CAA	12.748.942.000
- Subventions et Dons transi- tant par la DCAE	5.414.532.000
- Autres	10.836.550.000

T O T A L 29.000.024.000

Soit VINGT NEUF MILLIARDS VINGT QUATRE MILLE
FRANCS CFA.

c) Récapitulatif des ressources

- Ressources d'origine interne	62.356.629.983
- Ressources d'origine externe	29.000.024.000

T O T A L 91.356.653.983

Soit QUATRE VINGT ONZE MILLIARDS TROIS CENT CINQUANTE SIX MILLIONS
SIX CENT CINQUANTE TROIS MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT TROIS
FRANCS CFA.

2°) Les Emplois

a) Fonctionnement

- Dépenses de personnel	37.072.729.000
- Dépenses de matériel	3.756.183.000
- Dépenses communes	9.939.488.000

T O T A L 50.768.400.000

Soit CINQUANTE MILLIARDS SEPT CENT SOIXANTE HUIT MILLIONS QUATRE
CENT MILLE FRANCS CFA.

b) Dépenses d'équipement et d'investissement

- Dettes publiques	3.747.759.983
- Remboursement FMI	450.000.000
- Investissement	36.390.494.000

T O T A L 40.588.253.983

Soit QUARANTE MILLIARDS CINQ CENT QUATRE VINGT HUIT MILLIONS DEUX
CENT CINQUANTE TROIS MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT TROIS
FRANCS CFA.

.../...

e) Récapitulatif des Emplois

- Fonctionnement	50.768.400.000
- Equipement et Investissement	40.588.253.983
T O T A L	91.356.653.983

Soit QUATRE VINGT ONZE MILLIARDS TROIS CENT CINQUANTE SIX MILLIONS SIX CENT CINQUANTE TROIS MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT TROIS F.CFA.

La présentation par budget nous donne :

- Budget de Fonctionnement Exercice 1985

- Ressources

. Ressources traditionnelles du Budget de Fonctionnement	47.167.887.983
. Transferts d'équilibre	3.600.512.017

T O T A L

50.768.400.000

- Emplois

. Dépenses de personnel	37.072.729.000
. Dépenses de matériel	3.756.183.000
. Dépenses Communes	9.939.488.000

T O T A L

50.768.400.000

Soit CINQUANTE MILLIARDS SEPT CENT SOIXANTE HUIT MILLIONS QUATRE CENT MILLE FRANCS CFA.

- Budget d'Investissement Exercice 1985

- Ressources d'origine interne : 11.588.229.983

* Ressources hors budget de fonctionnement 5.562.687.983

* Autres 6.025.542.000

.../...

Ressources d'origine externe	29 000 024 000
* Prêts transitant par la Caisse Autonome d'Amortis- sement (CAA)	12 748 942 000
* Subventions et Dons transitant par la Direction de la Coordi- nation des Aides Exté- rieures (DCAE)	5 414 532 000
* Autres	10 836 550 000
TOTAL	40 588 253 983 =====

EMPLOIS

* Dettes publiques	3 747 759 983
* Remboursement FNI	450 000 000
* Investissement	<u>36 390 494 000</u>
TOTAL	<u>40 588 253 983</u> =====

Soit Quarante milliards Cinq Cent quatre Vingt Huit Millions
Deux Cent Cinquante Trois Mille Neuf Cent Quatre-Vingt Trois Francs.

III- OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

1°) Il a été noté que les droits d'examen sont perçus par l'Office du Baccalauréat relevant du Ministère des Enseignements Moyen et Supérieur alors que les frais d'examen et de correction sont à la charge du Ministère des Finances et de l'Economie.

Il est recommandé qu'une étude approfondie de la question soit conjointement faite par le Ministre des Finances et de l'Economie et le Ministre des Enseignements Moyen et Supérieur sur la période de 1980-1984 afin d'y trouver une solution diligente.

2°) Il est recommandé au Ministre des Finances et de l'Economie et au Ministre de l'Information et des Communications de faire le point des Recettes de l'ORTB pour les années 1980 à 1984 et à étudier conjointement l'affectation des Recettes de l'Office.

3°) S'agissant de la prise en charge du personnel des Collectivités Locales, il est recommandé qu'elle s'applique aux effectifs présents au 1er Janvier 1984.

4°) Il est recommandé qu'à l'avenir tout recrutement d'Agent Permanent de l'Etat intervienne en remplacement des départs à la retraite et lorsque les nécessités de service l'exigent.

5°) Il est recommandé la poursuite de la mise en oeuvre des Décisions du Comité Central découlant :

- d'une part, du Séminaire de Calavi relatif au Bilan de la Production et au système de la Journée Continue de travail,

- et d'autre part des travaux de la Commission chargée de proposer les mesures sur la Relance de l'Economie Nationale.

6°) S'agissant des travaux de construction des Rues de Cotonou, pour des raisons de nécessité et de sécurité publique, deux ouvrages d'art détruits sur le Canal TOVALOU QUENUM à hauteur de la jonction avec l'avenue de l'Cuémé doivent être reconstruits.

A cet effet il sera demandé au Ministre des Finances et de l'Economie et au Ministre de l'Equipement et des Transports de faire

participer le Fonds Routier à la restauration de ces ouvrages d'art.

7°) Pour poursuivre l'assainissement de la gestion de nos finances publiques, il est recommandé de prescrire au Ministre des Finances et de l'Economie de hâter l'élaboration de la Loi organique relative à la Loi de Finances.

PRET POUR LA REVOLUTION
LA LUTTE CONTINUE.

FAIT A COTONOU, le 26 DECEMBRE 1984

PAR

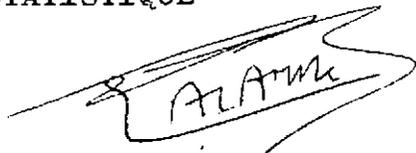
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT
PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF NATIONAL

Mathieu KERÉKOU

LE MINISTRE DES FINANCES
ET DE L'ECONOMIE


Hospice ANTONIO.-

LE MINISTRE DELEGUE AUPRES
DU PRESIDENT DE LA REPUBLI-
QUE CHARGE DU PLAN ET DE LA
STATISTIQUE


Zul-Kifl SALAM.-